



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
de la Sécurité civile  
et de la gestion des crises**

Sous-direction des moyens nationaux  
Groupement d'intervention du déminage  
DGSCGC/SDMN/GID/DT/N° 0923-2022  
Affaire suivie par :  
Xavier GRANDCHAMP  
Tel : 06.48.14.60.12  
E-Mail : xavier.grandchamp @interieur.gouv.fr

Paris, le 24 août 2022

**Le chef du groupement d'intervention du déminage**

à

**Madame le commissaire enquêteur**

**Objet : mémoire en réponse au procès-verbal de synthèse de l'enquête publique sur Le Revest – Tourris.**

**Réf. : procès-verbal de synthèse de l'enquête publique sur Le Revest – Tourris du commissaire enquêteur Martine DELAPORTE daté du 12 août 2022**

Dans le cadre de l'enquête publique environnementale relative au dossier de demande d'autorisation environnementale du site de stockage de restes d'explosifs de guerre (REG) sise sur la commune du Revest-les-Eaux (83) et exploité par mon service, vous m'avez transmis le 19 août 2022 votre procès-verbal de synthèse.

Par ce document vous m'informez qu'à l'issue de cette enquête ouverte du 11 juillet au 12 août inclus, aucune observation, lettre ou pétition, ainsi qu'aucun avis des communes concernées par notre projet ne vous sont parvenus durant cette période, que ce soit à travers les registres mis à disposition ou à l'adresse courriel spécifiquement dédiée.

Vous m'indiquez également que le dossier « confidentiel » qui vous a été confié, dans lequel sont notamment présents les études techniques et nos réponses aux avis des services instructeurs vous semblent recevables et répondent aux exigences réglementaires.

Telle que la procédure le demande, vous attendez de ma part une réponse à ces constats sous un délai de 15 jours.

Je vous informe que je rejoins votre analyse concernant l'absence de manifestation de la population comme une conséquence liée, d'une part à la bonne intégration dans la conscience collective locale des missions de la sécurité civile et d'autre part à la nature de notre projet qui est une simple mise en conformité réglementaire.

Concernant le dossier « confidentiel » et vos observations, je prends acte de sa recevabilité et de l'atteinte des exigences réglementaires.

Compte-tenu de ces éléments, je considère que cette enquête publique, tenue dans les délais fixés *supra*, a permis de satisfaire aux attentes de la population sur notre projet et n'appelle pas de ma part de remarques particulières.

En cas de besoin, mon service se tient à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugerez nécessaire.

Pour le Chef du groupement d'intervention, du déminage,  
L'adjointe au chef du groupement d'intervention  
du déminage

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the end.

**Lorène LECLERC**